

# ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE



*Le Président National*

**Décision N° 002/ENSEMBLE/PN/MKC/2021 du 09 MARS 2023**  
**Portant nomination des Membres du Comité des Sages du parti**

**Le Président National de ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE,**

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, telle que modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011, spécialement en son article 6 ;

Vu la Loi N° 04/002 du 15 mars 2004 portant Organisation et Fonctionnement des partis politiques ;

Vu l'Arrêté ministériel n°25/CAB/VPM/MININTERSECAC/GKM/028/2020 du 10 novembre 2020 portant enregistrement du parti politique ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE ;

Vu les statuts de Ensemble pour la République, spécialement en ses articles 35, 65 et 66 ;

Vu le procès-verbal du 18 décembre 2019 portant désignation du Président National de ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE ;

Vu le Rapport de mise à jour de la Liste des leaders et autres membres du Comité des Sages présenté par le Secrétariat Général de ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE ;

Considérant la nécessité et l'urgence ;

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Sont nommés membres du Comité des Sages de Ensemble pour la République les personnes ci-après :

1. Elie KUMBU KUMBEL,
2. Augustin ILUNGA NDJOLOKO
3. Madame Henriette DHESI DILE
4. Jackson IZULA MUSHINDA
5. César LUBAMBA NGIMBI

**Article 2 :**

Toutes les dispositions antérieures contraires à la présente décision sont abrogées.

**On est fort, ENSEMBLE**

**On est grand, ENSEMBLE**

**On gagnera, ENSEMBLE**

**Article 3 :**

Le Secrétaire Général est chargé de l'exécution de la présente décision qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Lubumbashi, le 09 MARS 2023



Moise KATUMBI CHAPWE  
Président National